



Association Bagnolaise d'Information - ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre UDVN83

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement

Affiliée France Nature Environnement

Association agréée de Protection de l'Environnement du Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 5 Octobre 2015 au Foyer Municipal (bas) de Bagnols en Forêt

Etaient présent(e)s : MMES Caroline ONIFRI (vice-Présidente), Pascale Garcia-Bertrand (Secrétaire), MM. William Dumont (Prés.), José Gossart (Très.adj.), Joel HERVE (Secr. adj.), Stéphane Thomine (Adm.), Emmanuel Devesa (Adm.)

Etaient excusé(e)s : MMES Etienne Dechet (Adm.) (pouvoir à Devesa), Rachel ANTIOCHIA, Joanna LAFANECHERE (Adm.) (Pouvoir à Dumont), MM. Alain Rattin (Très.), David Bourg (Adm.),

Invité(e)s : Laurent PERROT, nouvel adhérent, Garde pêche bénévole, Marie-Jeanne GAGNAIRE représentant le Collectif Fréjus Nord constitué à l'encontre du projet d'exploitation d'une centrale à béton et enrobés au Pôle BTP du Capitou, Mme Yvanna CRAVERO adhérente ABI.

Le Président constate que 7 membres sont présents et 2 représentés (Etienne par Emmanuel, Joanna par William), soit plus du tiers du Conseil d'administration. Le quorum prévu à l'article 9 des statuts lui permet de délibérer selon l'ordre du jour prévu dans la convocation.

Il accueille, outre MME CRAVERO, de nouveaux invités :

- Laurent est garde pêche bénévole sur le site du Lac de Saint-Cassien où l'environnement se dégrade en partie à cause du camping sauvage dû à la pêche de nuit (PDN) alors qu'elle a été interdite par un arrêté préfectoral sur ce site. Les déchets en tous genres laissés risquent de contaminer le Lac par percolation et infiltration dans les sols, lequel alimente en eau potable les populations. Il faut se pencher sur le problème en masse, Laurent se plaignant d'être intervenu auprès de la CCPF mais d'être trop isolé pour agir.

Nous l'informons que nous préparons un peu dans le même sens un recensement des décharges sauvages de matériaux à destination des élus et il nous confirme la présence aussi de ces déchets aux abords du Lac (FONDURANE).

- Marie-Jeanne, représentant le Collectif Fréjus Nord au côté de Rachel ANTIOCHIA, Administrateur, en son absence nous informe que du matériel et des bungalows de chantier ont été entreposés sur le terrain comme si le chantier allait démarrer. Nous en parlerons au 4-4.

1°) Information des membres du Conseil sur la double déclaration administrative annuelle obligatoire effectuée, suite à l'Assemblée Générale du 25 avril 2015 (activités 2014) et des Conseils de Mai, Juin et Juillet subséquents (Association déclarée ; Association Agréée).

Deux formalités ont été réalisées : l'une concerne notre agrément protection de l'environnement et la communication annuelle des rapports moral et financier, consultables sur <http://abi-bagnolsenforet.fr>, l'autre tient à la composition de notre Conseil d'administration modifié après

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information - ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre UDVN83

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement

Affiliée France Nature Environnement

Association agréée de Protection de l'Environnement du Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

l'Assemblée générale d'avril 2015 puis le Conseil d'administration de septembre dont les comptes rendus sont disponibles sur ce site. L'association est en règle de ses obligations.

2°) Organisation de la réunion publique d'information sur l'avenir du traitement des déchets de la Communauté de Communes Fayence CCPF et de la CAVEM avec participations de MM Cavallier, Tosan, et le SMIDDEV (Morénon et Graille), samedi 17 octobre de 10 heures à 12H30 maximum se terminant par un pot convivial. - discussion sur la préparation et la répartition des attributions de chaque administrateur.

Pour mobiliser le plus de public possible afin d'assurer un débat contradictoire et d'informer largement la population sont prévus : un encart dans le VAR MATIN, un e-mail à tous nos adhérents et contacts, un affichage public, et des tracts déposés dans les Boîtes à lettres. Les administrateurs prépareront la salle avant d'accueillir les participants – le Président introduira le débat puis laissera la parole à nos invités pour expliquer comment ils envisagent le traitement des déchets dans l'avenir.

3°) Compte-rendu synthétique par Joël et Stef de la journée FNE-PACA sur le traitement des déchets à Aix-en-Provence.

Cette journée du 17/09 a été organisée par la Fédération pour fournir aux associations un référentiel des types de traitement des déchets : stockage (enfouissement), incinération, méthanisation, TMB (traitement mécanique biologique), pyrolyse, gazéification, recyclage. En face des procédés de traitement, les avantages et inconvénients, ce qui nous permettra de mieux défendre les intérêts de nos concitoyens lors des concertations sur l'avenir des déchets du Var-Est. Des ateliers de réflexion ont permis de confronter les idées des uns et des autres sur la question des déchets. Un compte rendu sera mis en ligne prochainement sur notre site lorsque disponible.

4°) Dossiers en cours :

4-1 LGV/Ligne nouvelle SNCF : Position de la Commission Nationale du débat public et orientation du Collectif d'Associations pour saisine des Maires du Var.

L'avancée du projet LGV PACA rebaptisé LNPCA (Ligne Nouvelle Provence Cote d'Azur) est suivi par Stef avec Ilda Ducreux de « *Stop nuisance Cuers* » et le « *Collectif Est-Var pour les Transports Régionaux de proximité* » anti LGV dont Marie-Laure Meillaud-Boffard Présidente de l'association APPEL Le Muy et adhérente ABI est la coordinatrice. Elle nous indique que le Ministre des Transports a décidé que le tronçon LE MUY-LA SIAGNE classé en priorité 2 après 2030, serait traité en même temps que la priorité 1 des Nœuds ferroviaires Marseille et Nice c'est-à-dire à partir de 2017 d'où sans doute l'idée opportuniste d'implanter l'usine à béton et enrobés au Pôle BTP Capitou ! Marie-Laure nous informe aussi que compte tenu du dépassement des délais de procédure après le débat public tenu en 2005 (5 ans) RFF, devenu SNCF Réseau, a obtenu de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) une rallonge pour ses études jusqu'en 2017 à l'appui d'un dossier inexact mais où elle allègue p 63 que la réouverture d'un débat risque de faire capoter le projet, faille peut être à exploiter cependant il faut être réaliste, les recours gracieux aboutissent rarement et les recours contentieux très peu ; on peut tout au plus ralentir le projet pour augmenter le temps de parole du Collectif associatif.

Le courrier de saisine des Maires du Var pour nous aider à préserver notre territoire sera adressé en définitive par le Collectif Est-Var dont nous faisons partie, plus représentatif.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information - ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre UDVN83

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement

Affiliée France Nature Environnement

Association agréée de Protection de l'Environnement du Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

4-2 Etat d'avancement d'un recensement des « décharges sauvages » en CCPF et suites à donner.

Caroline nous indique que la CCPF a besoin des coordonnées GPS de ces décharges pour guider leurs agents sur le terrain en plus des photos (voir ci-après).



Elle propose à Pascale de retourner sur les lieux des déballes pour les relever.

Il faudrait également contacter les associations de randonneurs, cyclistes, chasseurs, les guides, l'ONF, et nos adhérents qui pourraient nous indiquer d'autres décharges à rajouter au rapport.

4-3 Projet de réflexion sur la mauvaise desserte routière interne et externe de la CCPF ; cohérence globale avec l'autoroute et la CAVEM. Pétition organisée par NCIC et Article dans le Nouveau Journal Fayence.

A côté du projet ancien de création de la RD 101 traversant le Bois de l'Ermitte et longeant le Lac de Saint-Cassien rive droite, une dizaine de variantes existent soit pour délester la RD 562 Pays (Grasse-Dranguignan) soit pour désenclaver le pays (cf. Rapport d'étude de faisabilité CG 83) (mettre en ligne sur notre site si rien ne s'y oppose). Le réaménagement de la RD562 (variante 1a et 1b) nous semble indispensable dans un premier temps pour fluidifier le trafic : création de 2 ronds-points et mise à 2 voies des entrées des giratoires existants (1a) plus réalisation de contre allées (1b).

La pétition (*) organisée par le NCIC au nom d'un collectif d'associations à l'attention des élus des Communes, CCPF, Préfet et Président du CG, prône une meilleure desserte du Pays par l'amélioration du réseau existant déjà, sans passer par le tracé de la RD 101, tel que rapporté dans le Nouveau Journal. Elle n'a pas recueilli encore toutes les signatures voulues (31 %).

Nous pensons qu'elle peut braquer les élus au moment où ils ont besoin de l'avis de la population pour les guider dans les choix et qu'il faut privilégier la concertation. A suivre donc.

(*) : <http://preserverqualitedeviepaysfayence.wesign.it/fr>.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information - ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre UDVN83

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement

Affiliée France Nature Environnement

Association agréée de Protection de l'Environnement du Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

4-4 Pas de réponse du Préfet du Var à la lettre ABI recommandée avec accusé de réception sur l'enquête publique ECOPOLE. Suites à envisager.

Nous discutons de nos actions possibles notamment un courrier au Préfet afin de lui faire part de nos observations quant au rapport favorable rendu par le Commissaire d'enquête, M. COZETTE, dont les arguments « Pour » nous semblent matière à contestation, par exemple sur la publicité de l'enquête qui n'a pas été affichée par ECOPOLE sur la voie publique en complément de l'affichage sur le terrain situé au pôle BTP fréquenté que par les entreprises, qui plus est au fond d'une impasse où des membres du Collectif rassemblé contre ce projet avaient remarqué qu'une barrière située en avant empêchait déjà de voir le panneau. Il estime aussi que la population s'est peu manifestée et que la contestation émane d'un collectif et d'associations organisées pour la circonstance alors que le Collectif est fait de riverains directement concernés mais informés tardivement et que notre association ne date pas d'aujourd'hui.

4-5 Lettre ABI septembre 2015. Discussion, notamment pour une amélioration de la fréquence et diversification des sujets (Permaculture ? Changements climatiques ?...).

L'objet de l'association ayant pour cadre l'amélioration du cadre de vie, tous les sujets collant avec cet objectif peuvent être proposés et tout contributeur bienvenu pour enrichir cette lettre d'information. Avis à nos lecteurs. Compte tenu de notre proposition d'adhérer au Nouveau Journal du Pays de Fayence (cf 6-2) ces articles pourraient toucher plus de public.

5°) Etat actuel de développement de l'ABI : nombre d'adhérents par Alain, résultat de relance des retards de paiement des cotisations par Emmanuel et Etienne, réflexions sur une attribution de responsabilités autant que possible à chaque membre du Conseil...

En l'absence d'Alain, Emmanuel nous rapporte que d'après les listes, l'association compte plus de 400 membres dont des associations, fruit des efforts pour adhérer le plus grand nombre et être représentatif face aux décideurs. Nous devons continuer dans cette voie.

6°) Questions diverses :

6-1 Enquête publique ALTEO la Ciotat Boues rouges avec émissaire de métaux lourds en Parc National des Calanques : Observations de Michel Pierre Actenergies du réseau UDVN83

Cette enquête publique dont nous fait part ACTENERGIES affiliée à UDVN83, a été suivie par FN13, FNE PACA et sa fédération nationale FNE à laquelle est affiliée l'ABI dont l'action se limite au département du Var où elle a fort à faire. Les 3 FNE ont donc adressé aux autorités leurs observations quand à l'autorisation demandée par ALTEO et ALUMINIUM PECHINEY avec un avis défavorable.

6-2 Adhésion au Nouveau Journal du Pays de Fayence.

William nous indique que le coût d'adhésion en tant que personne morale est de 30 €. Il permettra de soutenir l'association LE CLOS qui édite et distribue avec ses fonds propres (adhésions) le

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information - ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Membre UDVN83

Union Départementale pour la Sauvegarde Vie, Nature, Environnement

Affiliée France Nature Environnement

Association agréée de Protection de l'Environnement du Var

(Arrêtés préfectoraux 3/03/2009 et 27/11/2013)

NOUVEAU JOURNAL DU PAYS DE FAYENCE (www.nouveau-journal.org) fait des articles de ses citoyens. William régularisera avec notre trésorier cette adhésion.

6-3 Rumeurs sur « un projet de nouvelle route 06-83 passant sur la Siagne par le pont » ;

Caroline n'a pas d'éléments concrets sur ce projet qui pourrait bien n'être qu'une rumeur mais nous restons attentifs à toute information.

Questions diverses libres :

De nombreuses « marches pour le climat » s'organisent pour le 29 novembre, la veille de l'ouverture à Paris de la 21^{ème} Conférence des Parties « COP 21 » (*) pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Stef propose à défaut de pouvoir organiser une marche localement (contraintes administratives et de communication), de nous joindre à celles organisées au plus près du Var (<http://coalitionclimat21.org/fr/contenu/marcher-ailleurs-en-france>) donc Aix (nous attendons des consignes) ou Marseille (organisée par ALTERNATIBA - rassemblement à 13h au Vieux-Port).

(*)<http://www.welovegreen.fr/explication-la-cop21-pour-les-nuls/>

Aucune autre questions diverses n'étant soulevée, le Président déclare la séance close à 20h50.

Le président

La secrétaire

William DUMONT

Pascale GARCIA-BERTRAND